Quatre-vingt-cinquième année. — N° 19. Le Numéro : 15 francs. Jeudi 22 Janvier 1953.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

LOIS

Loi n° 52-1402 portant ouverture de crédits provisoires applicables au mois de janvier 1953 et autorisation provisoire de percevoir les impôts pour l'exercice 1953 (rectificatif) (p. 706).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté du 21 janvier 1953 portant création au commissariat général au plan d'une commission de la construction (p. 706).

Ministère des relations avec les Etats associés.

Arrêté portant mise en position de mission d'un attaché scientifique à l'état-major général de la marine (p. 707).

Ministère de la justice.

Décret du 20 janvier 1953 portant désignation de magistrats auprès du tribunal militaire de cassation (p. 707).

Décret du 20 janvier 1953 portant désignation de magistrats auprès des tribunaux militaires permanents de Marseille et de Montpellier (p. 707).

Décret du 20 janvier 1953 portant désignation d'un conseiller délégué à la protection de l'enfance (p. 707).

Décrets du 20 janvier 1953 portant nominations, attribution de fonctions, maintien en disponibilité et admissions à la retraite (magistrature) (p. 707).

Décret du 20 janvier 1953 portant désignation du juge du livre foncier du tribunal cantonal de Château-Salins (p. 708).

Décret du 20 janvier 1953 portant nomination d'un greffier de justice de paix (p. 708).

Décrets du 20 janvier 1953 portant nominations, mutation et rapportant les dispositions d'un précédent décret (suppléants rétribués de juges de paix) (p. 708).

Décret supprimant des offices, nommant des officiers publics ou ministériels, acceptant leurs démissions ou conférant l'honorariat (rectificatif) (p. 709).

Ministère des affaires étrangères.

Arrêtés du 12 janvier 1953 portant délégations de signature (p. 709).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 20 janvier 1953 portant reconnaissance d'une association comme établissement d'utilité publique (p. 710).

Décret du 20 janvier 1953 portant approbation d'un contrat d'affermage pour l'exploitation du service de distribution publique d'eau potable de la commune d'Amilly (p. 710).

Arrêté portant délégation de signature (rectificatif) (p. 710).

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Liste des candidats autorisés à prendre part au concours d'ingénieurs des directions de travaux des travaux maritimes (p. 710).

Ministères des finances, du budget et des affaires économiques.

Décret et *arrêtés* du 21 janvier 1953 portant nominations au cabinet du ministre du budget et délégations de signature (p. 711).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Arrêté du 16 janvier 1953 portant modification de la taille marchande des homards et des langoustes dans les directions de l'inscription maritime du Havre, de Saint-Servan, de Nantes et de Bordeaux (p. 711).

Ministère de l'industrie et de l'énergie.

Décret du 21 janvier 1953 portant nomination au conseil d'administration d'Electricité de France (service national) (p. 711).

Ministère du commerce.

Arrêté portant nomination des membres du cabinet du ministre (p. 711).

Ministère de l'agriculture.

Décret du 15 janvier 1953 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 712).

Ministère de la France d'outre-mer.

Arrêté portant nomination des membres du cabinet du ministre (p. 712).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté du 19 janvier 1953 portant approbation des statuts d'une société mutualiste (p. 712).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Nomination de membres de commissions (*errata*). — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 712).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Nomination de membres de commissions et de sous-commission. — Convocation de commission. — Réunions de commissions (p. 715).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Réunion de commission du mercredi 21 janvier 1953. — Convocation de commission (p. 717).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Ordre du jour (p. 717).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRES DES FINANCES, DU BUDGET ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux importateurs et aux exportateurs (cinquante-sixième liste des personnes physiques et morales auxquelles l'agrément de commissionnaire en douane a été soit accordé, soit retiré, en vertu des dispositions de l'article 87 du code des douanes) (rectificatif) (p. 717).

Résultats de l'exercice 1952 au 30 novembre 1952 et états de développement, par ministère, des dépenses et des recettes budgétaires de l'exercice 1952 au 30 novembre 1952 (p. 718).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de vacance du poste de médecin des dispensaires antituberculeux de la Haute-Garonne (p. 720).

Avis de concours sur titres pour le recrutement d'un pharmacien à l'hôpital de Saint-Gaudens (p. 720).

Avis de vacance d'un poste de médecin inspecteur de la santé dans le département de la Loire-Inférieure (p. 720).

Annonces (p. 721).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 5 C. R.

Conseil de la République. — Compte rendu *in extenso* des débats du mercredi 21 janvier 1953 (p. 59).

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

PUBLIÉS EN ANNEXES

Conseil de la République. — Annexes: feuilles 17 et 18 (session de 1952) (*pour l'édition complète*). (Voir le sommaire des annexes au *Journal officiel* du mardi suivant.)

LOIS

Loi n° 52-1402 portant ouverture de crédits provisoires applicables au mois de janvier 1953 et autorisation provisoire de percevoir les impôts pour l'exercice 1953 (1).

Rectificatif au *Journal officiel* du 31 décembre 1952: page 12167, 1re colonne, article 35, dernière ligne, au lieu de: « ... qui devra être close le 31 janvier 1953. », lire: « ... qui devra être close le 31 janvier 1953 au plus tard. ».

Loi n° 52-1402. TRAVAUX PRÉPARATOIRES (1)

Assemblée nationale :

Projet de loi (n° 5239) ;
Rapport oral de M. Barangé au nom de la commission des finances ;
Discussion et adoption le 30 décembre 1952.

Conseil de la République :

Transmission (n° 672, année 1952) ;
Rapport de M. Berthouin au nom de la commission des finances (n° 673, année 1952) ;
Discussion et adoption de l'avis le 30 décembre 1952.

Assemblée nationale :

Avis du Conseil de la République (n° 5259) ;
Rapport oral de M. Barangé au nom de la commission des finances ;
Adoption le 30 décembre 1952.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Création au commissariat général au plan d'une commission de la construction.

Le président du conseil des ministres,

Vu le décret n° 46-2 du 3 janvier 1946 fixant les attributions du commissaire général au plan, et notamment l'article 5;

Vu le décret n° 51-1117 du 11 décembre 1951 prescrivant l'établissement d'un deuxième plan de modernisation et d'équipement;

Sur la proposition du commissaire général au plan,

Arrête:

Art. 1er. — En vue de l'établissement du deuxième plan de modernisation et d'équipement, il est créé au commissariat général au plan une commission de la construction.

Art. 2. — Cette commission est ainsi constituée:

Président.

M. Toutée, conseiller d'Etat.

Vice-présidents.

M. Deroy, gouverneur du Crédit foncier de France.

M. Pierre Renaud, inspecteur général des ponts et chaussées, commissaire général aux entreprises de travaux publics et de bâtiment.

M. Spinetta, directeur de la construction au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Membres.

M. Anselme, secrétaire général de l'union nationale des Castors.

M. Borie, entrepreneur de travaux publics, président honoraire de la fédération nationale des travaux publics.

M. Jacques Bouchayer, président-directeur général de la société des basaltes français, président de l'union nationale interprofessionnelle des matériaux de construction et produits de carrières.

M. Delaume, chef du service des matériaux de construction au ministère de l'industrie et de l'énergie.

M. Eugène Descamps, membre du bureau fédéral C. F. T. C. de la métallurgie.

M. Félix Dumail, architecte.

Mme Rose Etienne, secrétaire confédérale chargée des questions de logement à la C. G. T.-F. O.

M. Claude Guibourgé, chargé de mission à l'union nationale des associations familiales.

M. Imbert, président du comité interprofessionnel du logement de Saint-Etienne.

M. Langlet, directeur de l'union nationale des fédérations d'organisme d'habitations à loyer modéré.

M. Lecœur, artisan serrurier à Orly (Seine), président de la fédération nationale des artisans du bâtiment et des branches professionnelles annexes, président de la commission des travaux publics, de la reconstruction et de l'urbanisme au Conseil économique.

M. Leroy, président du comité national de l'habitat rural, membre du Conseil économique.

M. de Maud'huy, commissaire général du mouvement national d'épargne.

M. Meynadier, ingénieur en chef à l'usine d'Homécourt (Moselle) de la société Sidelor (C. G. C.).

M. Netter, directeur de l'office technique de l'habitation.

M. Rouger, directeur de l'entreprise de génie civil et travaux publics à Lens (Pas-de-Calais), président de la fédération nationale du bâtiment et des activités annexes.

M. Sylvain, président des houillères du Dauphiné.

M. de Vaugelas, inspecteur des finances.

Rapporteur général.

M. Jacomet, maître des requêtes au conseil d'Etat.

Rapporteurs particuliers.

M. de Chamberet, sous-directeur au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

M. Charpentier, inspecteur des finances, chargé de mission au commissariat général au plan.

M. Henry, chargé de mission au commissariat général au plan.

Rapporteur adjoint.

M. Michel de Chalendar, secrétaire général du centre national pour l'amélioration de l'habitation.

Art. 3. — Le directeur du budget, le directeur du Trésor, le directeur des programmes économiques, le directeur général de l'aménagement du territoire et le directeur des dommages de guerre participent de droit aux travaux de la commission.

Art. 4. — Le commissaire général au plan est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 janvier 1953.

Pour le président du conseil des ministres:
Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
FÉLIX GAILLARD.

MINISTERE DES RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES

Mise en position de mission d'un attaché scientifique à l'état-major général de la marine.

Par arrêté du 19 janvier 1953, M. Tchernia (Paul), attaché scientifique à l'état-major général de la marine est chargé de mission auprès du secrétaire général du haut commissariat de France en Indochine en vue d'étudier les conditions de fonctionnement de l'institut océanographique de Nhatrang.

La durée maximum de cette mission est fixée à deux mois.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 20 janvier 1953 portant désignation de magistrats auprès du tribunal militaire de cassation.

Par décret en date du 20 janvier 1953, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, sont désignés pour siéger au tribunal militaire de cassation créé par le décret du 22 décembre 1952:

En qualité de président: M. Jobert, président de chambre à la cour d'appel d'Alger.

En qualité de membres: MM. David et Rime, conseillers à ladite cour.

Décret du 20 janvier 1953 portant désignation de magistrats auprès des tribunaux militaires permanents de Marseille et de Montpellier.

Par décret en date du 20 janvier 1953, le Conseil supérieur de la magistrature entendu,

M. Prive, conseiller à la cour d'appel de Montpellier, est désigné en remplacement de M. Ferrah, qui a été nommé président de chambre à la cour d'appel de Montpellier, pour présider jusqu'au 1er avril 1953, en qualité de président suppléant, le tribunal militaire permanent de Marseille devant connaître des jugements des colonels, lieutenants-colonels et assimilés.

M. Prive, conseiller à la cour d'appel de Montpellier, est désigné en remplacement de M. Ferrah, qui a été nommé président de chambre à la cour d'appel de Montpellier, pour faire partie jusqu'au 1er avril 1953 du tribunal militaire permanent de Marseille devant connaître du jugement des crimes et délits contre la sûreté extérieure de l'Etat mettant en cause, avec des officiers d'un grade au moins égal à celui de lieutenant-colonel ou assimilé, des personnes étrangères aux armées.

M. Sagols, juge au tribunal de première instance de Marseille, est désigné en remplacement de M. Quilichini, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, pour faire partie jusqu'au 1er avril 1953 du tribunal militaire permanent de Marseille devant connaître du jugement des crimes et délits contre la sûreté extérieure de l'Etat mettant en cause, soit avec des soldats, caporaux, brigadiers, caporaux-chefs, brigadiers-chefs, sous-officiers, officiers jusqu'au grade de lieutenant-colonel exclusivement ou assimilés, soit séparément, des personnes étrangères aux armées.

Décret du 20 janvier 1953 portant désignation d'un conseiller délégué à la protection de l'enfance.

Par décret en date du 20 janvier 1953, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Douysset, conseiller à la cour d'appel de Montpellier, est désigné pour exercer, pendant une période de trois ans, les fonctions de conseiller délégué à la protection de l'enfance auprès de la cour d'appel de Montpellier, en remplacement de M. Baradat, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Décrets du 20 janvier 1953 portant nominations de magistrats.

Par décret en date du 20 janvier 1953, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, sont nommés:

Président du tribunal de première instance de Fontenay-le-Comte, sur sa demande, M. Vernhes, président du tribunal de première instance d'Aubusson, en remplacement de M. Garnot, qui a été nommé conseiller à la cour d'appel de Rouen.

Juge au tribunal de première instance de Bordeaux, M. Liard, juge de 2e classe au tribunal de première instance de Bayonne, en remplacement de M. Theodoly-Lannes, qui a été nommé vice-président du tribunal de première instance du Havre.

Juge au tribunal de première instance de Béthune, M. Ballard, juge de 2e classe au tribunal de première instance de Vendôme, en remplacement de M. Cosson, dont la nomination a été rapportée.

Juge au tribunal de première instance de Rouen, M. Maurel, juge de 2e classe au tribunal de première instance de Meaux, en remplacement de M. Tanchot, qui a été nommé président du tribunal de première instance de Dunkerque.

Juge au tribunal de première instance de Lille, M. Simon, juge de 2e classe au tribunal de première instance de Fougères, en remplacement de M. Hardy, qui a été nommé conseiller à la cour d'appel d'Amiens.

Juge de 2e classe au tribunal de première instance de Chambéry, sur sa demande, M. Fourcade, juge de 2e classe au tribunal de première instance d'Albertville, en remplacement de M. Mathieu, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Marseille.

Juge de 2e classe au tribunal de première instance de Béziers, sur sa demande, M. Tensorer, juge de 2e classe au tribunal de première instance de Guingamp, en remplacement de M. Laguens, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Nîmes.

Juge de 3e classe au tribunal de première instance de Tarascon, sur sa demande, Mlle Claudo, juge de 3e classe au tribunal de première instance de Saint-Jean-de-Maurienne, en remplacement de M. Loyon, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Clermont-Ferrand.

Juge de 3e classe au tribunal de première instance de Lourdes, M. Lavaurs, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Pau, en remplacement de M. Peyret, qui a été nommé président du tribunal de première instance de Châteaubriant.

Juge de 3e classe au tribunal de première instance de Figeac, M. Manaut, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Pau, en remplacement de M. Blondy, qui a été nommé président du tribunal de première instance de Valognes.

Juge de 3e classe au tribunal de première instance de Rochefort, M. Chartier, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Poitiers, en remplacement de M. Certin, qui a été nommé substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Niort.

Juge de 3e classe au tribunal de première instance de Saint-Flour, M. Moulin (André-Pierre-Henri), ancien magistrat (loi du 28 avril 1919, art. 18, § I, 4°), en remplacement de M. Baer, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Vendôme.

Juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Rennes, sur sa demande, M. Le Mestric, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Colmar.

M. Durey, ancien vice-président au tribunal de première instance de Bordeaux, est nommé vice-président honoraire audit tribunal.

Par décret en date du 20 janvier 1953 pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature:

Sont nommés juges de paix de:

Perpignan (canton Est) (Pyrénées-Orientales) (1re classe), M. Rocheblave, juge de paix de la Tour-du-Pin, le Grand-Lemps, Virieu, Pont-de-Beauvoisin et Saint-Geoire en Valdaine (Isère) (2e classe), en remplacement de M. Delrieu qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Tulle (canton Nord), Seilhac et Treignac (Corrèze) (2e classe), M. Rigaudières, juge de paix de Tulle (canton Sud), Corrèze et la Roche-Canillac (Corrèze) (3e classe), en remplacement de M. Gaquerel qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Cahors (canton Sud), Lalbenque, Montcuq et Castelnau-Montratier (Lot) (3e classe), sur sa demande, M. Arnaud, juge de paix de Saint-Benoît-du-Sault et Belâbre (Indre) (3e classe), en remplacement de M. Blanie qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Est nommé juge de paix de:

Avignon (canton Sud) et Bédarrides (Vaucluse) (2e classe), sur sa demande, M. Coutisou, juge de paix de Vienne (cantons Sud et Nord) et Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère) (2e classe), en remplacement de M. Guillet qui est nommé, sur sa demande, juge de paix de Vienne (cantons Sud et Nord) et Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère) (2e classe).

Est nommé juge de paix honoraire:

M. Blanie, ancien juge de paix de Cahors (canton Sud), Lalbenque, Montcuq et Castelnau-Montratier (Lot).

Décret du 20 janvier 1953 portant attribution de fonctions à un magistrat.

Par décret en date du 20 janvier 1953, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Poncelet, conseiller à la chambre franco-sarroise de la cour d'appel de Sarrebruck, est délégué dans les fonctions de conseiller à la cour d'appel de Colmar (chambre détachée de Metz).

Décrets du 20 janvier 1953 chargeant des magistrats des fonctions de juges des enfants.

Par décret en date du 20 janvier 1953, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Waels, juge de 2e classe au tribunal de première instance de Dunkerque, est chargé, pour une nouvelle période de trois ans, des fonctions de juge des enfants audit tribunal.

Par décret en date du 20 janvier 1953, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Faure, juge de 2e classe au tribunal de première instance d'Auch, est chargé pour une période de trois ans des fonctions de juge des enfants audit tribunal, en remplacement de M. Gaulhet, déchargé, sur sa demande, desdites fonctions.

Décrets du 20 janvier 1953 chargeant des magistrats des fonctions de l'instruction.

Par décret en date du 20 janvier 1953, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Rambaud, juge au tribunal de première instance de Valence, est chargé pour trois ans des fonctions de l'instruction audit tribunal en remplacement de M. Lucciardi qui reprend, sur sa demande, ses fonctions de juge au siège.

Par décret en date du 20 janvier 1953, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Fabre, juge au tribunal de première instance de Carcassonne, est chargé pour trois ans des fonctions de l'instruction audit tribunal en remplacement de M. Sagois, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Marseille.

Décret du 20 janvier 1953 maintenant un magistrat en position de disponibilité sans traitement.

Par décret en date du 20 janvier 1953, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Bou, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel d'Aix, est maintenu en disponibilité sans traitement pour une nouvelle période d'une année à compter rétroactivement du 3 juin 1952.

Décret du 20 janvier 1953 admettant un magistrat à faire valoir ses droits à la retraite et lui conférant l'honorariat.

Par décret en date du 20 janvier 1953, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Navarre, vice-président au tribunal de première instance de la Seine, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite et est nommé vice-président honoraire au tribunal de première instance de la Seine.

Décret du 20 janvier 1953 admettant un magistrat à faire valoir ses droits à la retraite.

Par décret en date du 20 janvier 1953, M. Natali, procureur de la République près le tribunal de première instance de Bastia, est admis à faire valoir ses droits à la retraite (limite d'âge) à compter du 21 janvier 1953.

Décret du 20 janvier 1953 admettant un juge de paix à faire valoir ses droits à la retraite.

Par décret en date du 20 janvier 1953, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Popelin, juge de paix de Nantes (4e canton) et Bouaye (Loire-Inférieure) (1re classe), est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 22 février 1952.

Décret du 20 janvier 1953 portant décret du juge du livre foncier du tribunal cantonal de Château-Salins.

Par décret en date du 20 janvier 1953, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Guth (Charles-Joseph), greffier en chef du tribunal de première instance de Sarreguemines, est nommé juge du livre foncier de 1re classe au tribunal cantonal de Château-Salins en remplacement de M. Paulin, qui a été nommé juge du livre foncier au tribunal cantonal de Saint-Avold.

Décret portant nomination d'un greffier de justice de paix.

Par décret du 20 janvier 1953, M. Hacene Mahamed, candidat reçu au concours de 1952, est nommé greffier de justice de paix et affecté en cette qualité au poste de Lalla Marnia, en remplacement de M. Hamzaoui, qui a été nommé greffier au tribunal de première instance de Tlemcen.

Décrets du 20 janvier 1953 portant nomination de suppléants rétribués de juges de paix.

Par décret en date du 20 janvier 1953, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, sont nommés:

Suppléant rétribué du juge de paix de Zemmora, M. Sarie (Jacques), docteur en droit, avocat, en remplacement de M. Sais, qui a été nommé juge de paix de Tlemcen.

Suppléant rétribué du juge de paix d'Orléansville, M. Branger (Michel-Claude-René), licencié en droit, en remplacement de M. Guest, qui a été nommé juge de paix de Cherchell.

Par décret en date du 20 janvier 1953, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Dahan (Albert-René), licencié en droit, est nommé suppléant rétribué du juge de paix de Trezel, en remplacement de M. Mosnier, qui a été nommé juge de paix d'Oued-Athménia.

Par décret en date du 20 janvier 1953, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Rimoux (Gabriel-Marius-Alexandre), docteur en droit, est nommé suppléant rétribué du juge de paix de Lafayette, en remplacement de M. Walter, qui a été nommé juge de paix du Kef.

Par décret en date du 20 janvier 1953, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, sont nommés suppléants rétribués du juge de paix de:

Bernelle, M. Castellani (Emile-Julien-Dominique), avocat, en remplacement de M. Rouanet, qui a été nommé suppléant rétribué du juge de paix de Marengo.

Tebessa, M. Secly (Henri-Hai), licencié en droit, en remplacement de M. Riou, non acceptant, et dont la nomination a été rapportée.

Décret du 20 janvier 1953 portant mutation de deux suppléants rétribués de juges de paix.

Par décret en date du 20 janvier 1953, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Humbert, nommé suppléant rétribué du juge de paix d'El-Kseur et non installé, est nommé, sur sa demande, suppléant rétribué du juge de paix de Morris, en remplacement de M. Deysson, qui a été nommé suppléant rétribué du juge de paix de Saïda-Nord.

Décret du 20 janvier 1953 rapportant les dispositions d'un précédent décret portant nomination d'un suppléant de juge de paix.

Par décret en date du 20 janvier 1953 pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, sont rapportées les dispositions du décret du 25 novembre 1952 par lesquelles M. Cleris (Jean), ancien clerc d'avoué, a été nommé suppléant rétribué de juge de paix de la cour d'appel de Fort-de-France.

Décret supprimant des offices, nommant des officiers publics ou ministériels, acceptant leurs démissions ou conférant l'honorariat.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 janvier 1953: page 646, 1re colonne, 4e ligne, au lieu de: « M. Roquais (André-Louis-Marcel-Marie), notaire à la résidence de Saint-Aubin-du-Cormier, canton de ce nom (Ille-et-Vilaine), en remplacement de M. Bataille (Roger-Eugène), démissionnaire », lire: « M. Roquais (André-Louis-Marcel-Marie), notaire à la résidence de Saint-Aubin-du-Cormier, canton de ce nom (Ille-et-Vilaine), en remplacement de M. Bataille (Roger-Eugène), démissionnaire ».

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Délégations de signature.

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu les décrets du 2 août 1949 portant nomination du haut commissaire de la République française en Allemagne et du haut commissaire adjoint;

Vu le décret n° 50-533 du 10 mai 1950 transférant au ministère des affaires étrangères les attributions fixées par le décret n° 45-0141 du 26 décembre 1945;

Vu le décret du 8 janvier 1953 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente de signature est donnée à M. André François-Poncet, ambassadeur de France, haut commissaire de la République en Allemagne, à l'effet de signer tous arrêtés et décisions en matière de recrutement, nomination, affectation, avancement, discipline, licenciement des personnels du cadre temporaire et des agents auxiliaires et contractuels placés sous son autorité.

Art. 2. — La délégation prévue ci-dessus est limitée aux décisions d'affectation en ce qui concerne les personnels et agents du cadre ou des catégories susénoncés ayant le grade d'administrateur ou un grade équivalent ou supérieur.

Art. 3. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. André François-Poncet, ambassadeur de France, haut commissaire de la République en Allemagne, la délégation prévue aux articles 1er et 2 ci-dessus sera exercée par M. Armand Bérard, ministre plénipotentiaire, haut commissaire adjoint. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Armand Bérard, elle sera exercée par M. Edmond Dobler, inspecteur des finances, directeur général des affaires administratives et budgétaires et, à son défaut, par M. Philippe Rivain, directeur du cabinet du haut commissaire.

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 janvier 1953.

GEORGES BIDAULT.

Le ministre des affaires étrangères,

Vu la loi n° 46-2914 du 23 décembre 1946 en son article 76 créant dans les écritures du Trésor un compte spécial destiné à retracer les opérations de recettes et de dépenses effectuées en monnaie locale (marks);

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu les décrets du 2 août 1949 portant nomination du haut commissaire de la République française en Allemagne et du haut commissaire adjoint;

Vu le décret n° 50-533 du 10 mai 1950 transférant au ministère des affaires étrangères les attributions fixées par le décret n° 45-0141 du 26 décembre 1945;

Vu le décret du 8 janvier 1953 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente de signature est donnée à M. André François-Poncet, ambassadeur de France, haut commissaire de la République en Allemagne, à l'effet de signer, en ce qui concerne la partie du budget du ministère des affaires étrangères relative aux services des affaires allemandes et autrichiennes (II. — Services des affaires allemandes et autrichiennes. — Services extérieurs; Allemagne):

Les ordonnances de payement, de virement, de délégation, les arrêtés de virement ou de régularisation, les avis d'ordonnancement ainsi que les ordres de recettes et autres pièces comptables;

Les décisions portant engagement de dépenses et toutes pièces justificatives de dépenses ainsi que les marchés de travaux et de fournitures dont les montants sont inférieurs à ceux fixés par le décret n° 52-256 du 5 mars 1952.

Art. 2. — M. André François-Poncet, ambassadeur de France, haut commissaire de la République en Allemagne, reçoit la même délégation, au titre du compte spécial créé par l'article 76 de la loi n° 46-2914 du 23 décembre 1946, en ce qui concerne les opérations effectuées en marks.

Art. 3. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. André François-Poncet, ambassadeur de France, haut commissaire de la République en Allemagne, la délégation prévue par les articles 1er et 2 ci-dessus sera exercée par M. Berard, ministre plénipotentiaire, haut commissaire adjoint ou, à son défaut, par M. Dobler, inspecteur des finances, directeur général des affaires administratives et budgétaires.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dobler, elle sera exercée par M. Peyrou, chef des services financiers, ou, à son défaut, par M. Mersier (Emile), sous-directeur du budget et de l'ordonnancement. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Mersier, elle sera exercée par M. Longé, son adjoint.

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 janvier 1953.

GEORGES BIDAULT.

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu les décrets du 2 août 1949 portant nomination du haut commissaire de la République française en Allemagne et du haut commissaire adjoint;

Vu le décret n° 50-533 du 10 mai 1950 transférant au ministère des affaires étrangères les attributions fixées par le décret n° 45-0141 du 26 décembre 1945;

Vu le décret du 8 janvier 1953 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art 1er. — Délégation permanente est donnée à M. André François-Poncet, ambassadeur de France, haut commissaire de la République en Allemagne, à l'effet de signer, en ce qui concerne la partie du budget du ministère des affaires étrangères relative aux services des affaires allemandes et autrichiennes (II. — Services des affaires allemandes et autrichiennes. — Services extérieurs; Allemagne), les états exécutoires émis par application de l'article 54 de la loi du 13 avril 1898.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. André François-Poncet, haut commissaire de la République en Allemagne, la délégation sera exercée par M. Berard, ministre plénipotentiaire, haut commissaire adjoint, ou, à son défaut, par M. Dobler, inspecteur des finances, directeur général des affaires administratives et budgétaires du haut commissariat de la République française en Allemagne.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 janvier 1953.

GEORGES BIDAULT.

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu le décret n° 50-533 du 10 mai 1950 transférant au ministère des affaires étrangères les attributions fixées par le décret n° 45-0141 du 26 décembre 1945;

Vu les décrets des 19 août et 4 décembre 1950 portant nomination du haut commissaire de la République française en Autriche et du haut commissaire adjoint;

Vu le décret du 8 janvier 1953 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente de signature est donnée à M. Jean Payart, ambassadeur de France, haut commissaire de la République en Autriche, à l'effet de signer tous arrêtés et décisions en matière de recrutement, nomination, affectation, avancement, discipline, licenciement des personnels du cadre temporaire et des agents auxiliaires et contractuels placés sous son autorité.

Art. 2. — La délégation prévue ci-dessus est limitée aux décisions d'affectation en ce qui concerne les personnels et agents du cadre ou des catégories susénoncés ayant le grade d'administrateur ou un grade équivalent ou supérieur.

Art. 3. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean Payart, ambassadeur de France, haut commissaire de la République en Autriche, la délégation prévue aux articles 1er et 2 ci-dessus sera exercée par M. Lalouette, ministre plénipotentiaire, haut commissaire adjoint, ou, à son défaut, par M. Haulpetit-Fourichon, directeur du cabinet civil du haut commissaire, chef de la division des affaires civiles.

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 janvier 1953.

GEORGES BIDAULT.

Le ministre des affaires étrangères,

Vu la loi n° 46-2914 du 23 décembre 1946 en son article 76 créant dans les écritures du Trésor un compte spécial destiné à retracer ses opérations de recettes et de dépenses effectuées en monnaie locale (schillings);

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu le décret n° 50-533 du 10 mai 1950 transférant au ministère des affaires étrangères les attributions fixées par le décret n° 45-0141 du 26 décembre 1945;

Vu les décrets des 19 août et 4 décembre 1950 portant nomination du haut commissaire de la République française en Autriche et du haut commissaire adjoint;

Vu le décret du 8 janvier 1953 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente de signature est donnée à M. Jean Payart, ambassadeur de France, haut commissaire de la République en Autriche, à l'effet de signer, en ce qui concerne la partie du budget du ministère des affaires étrangères relative aux services des affaires allemandes et autrichiennes (II. — Services des affaires allemandes et autrichiennes. — Services extérieurs; Autriche):

Les ordonnances de payement, de virement, de délégation, les arrêtés de virement ou de régularisation, les avis d'ordonnancement ainsi que les ordres de recettes et autres pièces comptables;

Les décisions portant engagement de dépenses et toutes pièces justificatives de dépenses ainsi que les marchés de travaux et de fournitures dont les montants sont inférieurs à ceux fixés par le décret n° 52-256 du 5 mars 1952.

Art. 2. — M. Jean Payart, ambassadeur de France, haut commissaire de la République en Autriche, reçoit la même délégation au titre du compte spécial créé par l'article 76 de la loi n° 46-2914 du 23 décembre 1946, en ce qui concerne les opérations effectuées en schillings.

Art. 3. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean Payart, ambassadeur de France, haut commissaire de la République en Autriche, la délégation sera exercée par M. Lalouette, ministre plénipotentiaire, haut commissaire adjoint, ou, à son défaut, par M. Haulpetit-Fourichon, directeur du cabinet civil du haut commissaire, chef de la division des affaires civiles.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Haulpetit-Fourichon, elle sera exercée par M. Nauroy, chef du service du budget, de la comptabilité et des prestations, ou, à son défaut, par M. Selamme, chef du bureau de la comptabilité et des prestations.

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 janvier 1953.

GEORGES BIDAULT.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 20 janvier 1953 portant reconnaissance d'une association comme établissement d'utilité publique.

Par décret en date du 20 janvier 1953, a été reconnue comme établissement d'utilité publique l'association dite Société amicale et d'aide mutuelle des artistes musiciens de la garde républicaine, dont le siège est à Paris.

Décret du 20 janvier 1953 portant approbation d'un contrat d'affermage pour l'exploitation du service de distribution publique d'eau potable de la commune d'Amilly.

Par décret en date du 20 janvier 1953, est approuvé le contrat d'affermage en date des 3 juillet-17 septembre 1952, passé entre la commune d'Amilly et la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage et relatif à l'exploitation du service de distribution publique de l'eau potable dans ladite commune.

Délégation de signature.

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 janvier 1953: page 676, 2e colonne, article 1er de l'arrêté, 2e et 3e ligne, au lieu de: « M. Michel-Jean Mafart, directeur du personnel du secrétaire d'Etat à l'intérieur, ... », lire: « M. Michel-Jean Mafart, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat à l'intérieur, ... ».

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Liste des candidats autorisés à prendre part au concours d'ingénieurs des directions de travaux des travaux maritimes.

Par décision n° 161 T. M. 3 du 20 janvier 1953:

1° Sont autorisés à prendre part aux épreuves du 1er degré du concours pour ingénieurs des directions de travaux des travaux maritimes qui doit avoir lieu les 26, 27, 28 et 29 janvier 1953, les candidats dont les noms suivent:

Centre de Paris.

Cassette (Pierre).

Sous réserve de la constatation de leur aptitude physique: MM. Legrand (René), Forestier (Guy), Caland (Armand), Cassar (Paul).

Sous réserve de compléter son dossier avant le commencement des épreuves: M. Motaze (Alexis).

Centre de Cherbourg.

MM. Taboué (Lucien), Migne (Olivier).

Centre de Brest.

MM. Habasque (Charles), Quemeneur (Yves).

Sous réserve de la constatation de son aptitude physique: M. Cann (Bernard).

Centre de Lorient.

M. Laudrin (René).

Centre de Rochefort.

Sous réserve de la constatation de son aptitude physique: M. Alix (Jacques).

Centre de Toulon.

M. Moyere (Auguste).

Centre de Bizerte.

M. Langue (Michel).

Centre d'Oran.

MM. Le Pochat (Maurice), Rabut (Roger).

2° Les centres de Lorient et de Rochefort étant supprimés le candidat Laudrin composera à Brest et le candidat Alix à Paris.

MINISTERES DES FINANCES, DU BUDGET ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Cabinet du ministre du budget.

Le ministre du budget,

Vu le décret du 6 janvier 1953 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés au cabinet du ministre du budget:

Directeur du cabinet.

M. Désiré Arnaud, préfet.

Conseillers techniques.

M. André Guillot-Tantay, inspecteur des finances de 1re classe.

M. Raymond Mathey, administrateur civil de 1re classe au ministère des finances.

M. André Caussin, auditeur de 1re classe à la cour des comptes.

Chefs adjoints du cabinet.

M. Pierre Fribourg, ingénieur civil des mines.

M. Jacques Pimoulle, docteur ès lettres.

Chargés de mission.

M. Jean-Claude Vigouroux, administrateur civil de 1re classe à la direction générale des douanes.

M. Jean Olivier, administrateur civil de 1re classe à la direction générale des impôts.

M. Jean Chenard, administrateur civil de 2e classe au ministère des finances.

Chef du secrétariat particulier.

M. Henri Guignard.

Art. 2. — Le présent arrêté prendra effet à compter du 8 janvier 1953.

Fait à Paris, le 21 janvier 1953.

JEAN-MOREAU.

Délégation de signature.

Le ministre du budget,

Vu le décret du 6 janvier 1953 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté du 21 janvier 1953 portant nominations au cabinet du ministre du budget;

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. Désiré Arnaud, directeur du cabinet, à l'effet de signer, au nom du ministre du budget, tout acte, décision ou arrêté entrant dans sa compétence, à l'exclusion des décrets.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet du 8 janvier 1953.

Fait à Paris, le 21 janvier 1953.

JEAN-MOREAU.

Décret du 21 janvier 1953 portant délégation de signature.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre du budget,

Vu le décret du 6 janvier 1953 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté du 21 janvier 1953 portant nominations au cabinet du ministre du budget;

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature,

Décrète:

Art. 1er. — Délégation est donnée à M. André Guillot-Tantay, conseiller technique, à l'effet de signer, en l'absence du directeur du cabinet, au nom du ministre du budget, tout acte, décision ou arrêté, à l'exclusion des décrets.

Art. 2. — Le ministre du budget est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet du 8 janvier 1953.

Fait à Paris, le 21 janvier 1953.

RENÉ MAYER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre du budget,

JEAN-MOREAU.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Modification de la taille marchande des homards et des langoustes dans les directions de l'inscription maritime du Havre, de Saint-Servan, de Nantes et de Bordeaux.

Le secrétaire d'Etat à la marine marchande,

Vu la loi du 9 janvier 1952 sur la pêche maritime côtière;

Vu les décrets du 4 juillet 1853 portant règlements sur la pêche maritime côtière dans chacun des quatre premiers arrondissements maritimes;

Vu le décret du 10 mai 1862 sur la pêche côtière;

Vu le décret du 1er septembre 1936 sur la pêche maritime côtière dans les directions de l'inscription maritime du Havre, de Saint-Servan, de Nantes et de Bordeaux, et notamment son article 3 (§ 3);

Vu l'ordonnance du 3 juin 1944 portant réorganisation des pêches maritimes, et notamment son article 4;

Vu l'avis exprimé par le directeur de l'office scientifique et technique des pêches maritimes en date du 24 mai 1952,

Arrête:

Art. 1er. — Les dispositions du paragraphe 3 de l'article 3 du décret susvisé du 1er septembre 1936, relatives à la taille marchande des homards et des langoustes sont remplacées par les suivantes:

« Homards et langoustes: 23 centimètres (la taille doit continuer à être mesurée de la pointe du rostre à l'extrémité de la queue) ».

Art. 2. — Les prescriptions prévues à l'article 1er ci-dessus entreront en vigueur à compter du 1er mars 1953.

Art. 3. — Les directeurs de l'inscription maritime au Havre, à Saint-Servan, à Nantes et à Bordeaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Bulletin officiel* de la marine marchande.

Fait à Paris, le 16 janvier 1953.

JULES RAMARONY.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENERGIE

Décret du 21 janvier 1953 portant nomination au conseil d'administration d'Electricité de France (service national).

Par décret en date du 21 janvier 1953, M. Champenois (André), chef du centre de distribution d'Electricité de France à Perpignan, a été nommé administrateur d'Electricité de France, service national, en qualité de représentant du personnel, au titre des cadres techniques et administratifs, en remplacement de M. Cornat, sénateur, démissionnaire.

MINISTERE DU COMMERCE

Nomination des membres du cabinet du ministre.

Le ministre du commerce,

Vu le décret du 8 janvier 1953 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948, modifié par le décret n° 51-1030 du 21 août 1951, portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;

Vu l'arrêté du 15 janvier 1953 portant nomination de membres du cabinet du ministre du commerce,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés au cabinet du ministre du commerce:

Chef adjoint de cabinet.

M. Georges Guillo, agent supérieur au ministère de l'intérieur.

Chargé de mission.

M. Guy Senez, ingénieur en chef à l'institut géographique national.

Chef du secrétariat particulier.

M. Marcel Seguin, chef de bureau au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Attaché de cabinet,

M. Raoul Honnet.

Conseillers techniques.

M. Robert Colin, chargé de mission à l'institut national d'études démographiques.

M. Jean Navarro, administrateur civil de 1re classe au ministère des finances.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet du 8 janvier 1953.

Fait à Paris, le 21 janvier 1953.

PAUL RIBEYRE.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Décret du 15 janvier 1953 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 15 janvier 1953, pris en conseil des ministres, sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de l'agriculture,

Vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 29 août 1952, portant que la nomination faite aux termes dudit décret, n'a rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, a été promu dans l'ordre de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

M. Joffet (Robert), conservateur en chef des parcs et jardins de la ville de Paris et du département de la Seine, domicilié à Boulogne-sur-Seine (Seine). Titres exceptionnels.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Cabinet du ministre.

Le ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 8 janvier 1953 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 28 juillet 1948, modifié le 21 août 1951, portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés au cabinet du ministre de la France d'outre-mer:

Directeur du cabinet.

M. Noël Adenot, contrôleur général de la marine.

Conseillers techniques.

M. Marcel Chapron, préfet.

M. Xavier Torre, directeur adjoint des affaires économiques et du plan du ministère de la France d'outre-mer.

M. François Luchaire, professeur de droit d'outre-mer à la faculté de droit de Nancy.

M. Pierre Sanner, inspecteur de la France d'outre-mer.

Chefs adjoints de cabinet.

M. Paul Camous, chef de cabinet de préfet.

Mlle Jeanine Vignot.

Chef du secrétariat particulier.

Mlle Madeleine Dauphin.

Attaché de cabinet (chargé des services parlementaires).

M. Paul Masson, administrateur de la France d'outre-mer.

Art. 2. — Le présent arrêté, qui aura effet à compter du 8 janvier 1953, sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 janvier 1953.

LOUIS JACQUINOT.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Approbation des statuts d'une société mutualiste.

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 19 janvier 1953, ont été approuvés les statuts de la société mutualiste ci-après:

DÉPARTEMENT DES VOSGES

Société mutuelle corporative d'entr'aide sociale des services généraux du comptoir de l'industrie cotonnière et de l'entreprise Collot, à Epinal, n° 88-529, à Epinal.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1953

Ordre du jour du jeudi 22 janvier 1953.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

Fixation de l'ordre du jour.

Liste des projets, propositions ou rapport mis en distribution le jeudi 22 janvier 1953.

N° 3951. — Rapport de M. Jules Valle, au nom de la commission de l'intérieur, sur la proposition de loi tendant à rendre applicable à l'Algérie et aux départements d'outre-mer les dispositions de la loi du 8 décembre 1950 modifiant les articles 971, 972, 973, 974, 976, 977, 979, 980 et 1007 du code civil (dispositions testamentaires) et l'article 20 de la loi du 25 ventôse an XI contenant organisation du notariat.

N° 5120. — Rapport de M. Raffarin, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi portant fixation du budget annexe des prestations familiales agricoles pour 1953.

N° 5126. — Rapport de Mme Francine Lefebvre, au nom de la commission du travail, sur l'avis transmis par M. le président du Conseil de la République sur la proposition de loi relative à la procédure prud'homale.

N° 5243. — Proposition de loi de M. Signor tendant à attribuer une indemnité de sujétion aux professeurs des écoles normales primaires (renvoyée à la commission de l'éducation nationale).

N° 5264. — Proposition de loi de M. Defos du Rau tendant à modifier l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse (renvoyée à la commission de la justice).

N° 5272. — Proposition de résolution de M. Penoy tendant à inviter le Gouvernement à étendre à un plus grand nombre de bénéficiaires les dispositions tarifaires spéciales accordées par la Société nationale des chemins de fer français à l'occasion des congés annuels (renvoyée à la commission des moyens de communication).

N° 5281. — Proposition de loi de M. Grousseaud tendant à organiser le crédit dans l'industrie du meuble (renvoyée à la commission des affaires économiques).

N° 5282. — Proposition de loi de M. Grousseaud concernant les personnes ayant participé aux emprunts de la défense nationale entre août 1914 et novembre 1918 (renvoyée à la commission des finances).

N° 5286. — Rapport de M. Capdeville, au nom de la commission de la défense nationale, sur l'avis donné par le Conseil de la République sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale (dans sa première législature), relative au titre de « Combattant volontaire ».

N° 5289. — Proposition de loi de M. Henry Torrès, transmise par M. le président du Conseil de la République, tendant à étendre le champ de l'ordonnance du 1er mai 1945 relative à la réintégration des démobilisés prisonniers, déportés et assimilés (renvoyée à la commission de la justice).

N° 5292. — Proposition de loi de M. Devemy tendant à réserver, à titre conservatoire, les droits de certaines veuves de pensionnés à l'allocation de la loi du 8 août 1950, en cas d'existence d'enfants mineurs d'un premier lit, jusqu'à la majorité de ces derniers (renvoyée à la commission des pensions).

N° 5293. — Proposition de loi de M. Devemy tendant à rendre possible le mélange des avantages familiaux auxquels peuvent prétendre les divers enfants d'une même famille (renvoyée à la commission des pensions).

N° 5294. — Proposition de loi de M. Devemy tendant à reporter sur la tête des orphelins mineurs d'un premier lit la réversion de la pension civile ou militaire de leur père, toutes les fois où leur mère remariée et redevenue veuve perçoit elle-même, du fait de son second mari, une pension de retraite (renvoyée à la commission des pensions).

N° 5295. — Proposition de loi de M. Devemy tendant à revaloriser la rente allouée par la loi du 8 août 1950 à certaines veuves de pensionnés (renvoyée à la commission des pensions).

N° 5296. — Proposition de loi de M. Devemy tendant à ne faire entrer que partiellement la pension de veuve de guerre dans le calcul des ressources permettant de bénéficier des diverses loi d'assistance (renvoyée à la commission de la famille).

N° 5297. — Proposition de loi de M. Devemy tendant à accorder à la veuve de guerre dont la pension est partagée avec des enfants d'un premier lit, la majoration prévue à l'article 20 (§ 3) de la loi du 31 mars 1919, qu'elle bénéficie ou non par ailleurs d'une pension rémunérant les services du disparu (renvoyée à la commission des pensions).

N° 5298. — Proposition de loi de M. Devemy tendant à donner aux veuves de salariés victimes de la guerre le libre choix de l'organisme qui devra leur verser les prestations familiales (renvoyée à la commission du travail).

N° 5299. — Proposition de loi de M. Devemy tendant à accorder une pension au taux normal à tous les enfants d'invalides et de mutilés décédés des suites de leurs blessures (renvoyée à la commission des pensions).

N° 5312 (1). — Avis transmis par M. le président de l'Assemblée de l'Union française sur le projet de loi tendant à rendre applicables en Afrique équatoriale française les modifications apportées à des articles du code pénal par des textes en vigueur dans la métropole.

N° 5317 (1). — Proposition de résolution de M. Duveau tendant à inviter le Gouvernement à attribuer un secours d'urgence aux victimes du cyclone qui vient de dévaster l'île Mayotte (Comores) et Majunga (Madagascar) (renvoyée à la commission des finances).

N° 5318. — Quatrième lettre rectificative au projet de loi de finances pour l'exercice 1953 (renvoyée à la commission des finances).

N° 5319. — Projet de loi de M. Camille Laurens tendant à proroger les délais actuellement impartis aux sociétés coopératives agricoles pour le dépôt de leur demande d'agrément et la mise à jour de leurs statuts (renvoyé à la commission de l'agriculture).

N° 5322 (1). — Proposition de résolution de M. Juglas tendant à inviter le Gouvernement à accorder de toute urgence un crédit de secours de 100 millions aux victimes des inondations qui se sont produites en décembre 1952 dans l'agglomération bordelaise (renvoyée à la commission des finances).

N° 5323. — Proposition de résolution de M. Ranaivo tendant à inviter le Gouvernement à reprendre et à accélérer les opérations de constitution de la propriété indigène à Madagascar, régies par le décret du 26 août 1929 et à prendre les dispositions réglementaires permettant à cette propriété de contribuer efficacement à l'effort de production du territoire (renvoyée à la commission des territoires d'outre-mer).

N° 5327. — Avis transmis par M. le président du Conseil de la République sur la proposition de loi tendant à réglementer les ventes d'immeubles par appartements (renvoyé à la commission de la justice).

Nomination de membres de commissions.

Errata au *Journal officiel* du 21 janvier 1953:

Page 692, 2e colonne:

Commission de l'agriculture.

3e ligne, au lieu de: « Deliaume », lire: « Deliaune »; 4e ligne, au lieu de: « Laborde », lire: « Laborbe ».

Page 693, 1re colonne:

Commission des boissons.

3e ligne, au lieu de: « Deliaume », lire: « Deliaune ».

Page 694, 1re colonne:

Commission des immunités parlementaires.

Membres suppléants.

4e ligne, au lieu de: « Midol », lire: « Mignot ».

Commission des affaires économiques.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. Anthonioz, Babet (Raphaël), Billiemaz, Blachette, Castera, Catoire, Catrice, Catroux, Christiaens, Mme Degrond, M. Desson, Mme Estachy, MM. Evrard, Gaumont, Gazier, Georges (Maurice), Godin, Hugues (Joseph-André) (Seine), Jarrosson, Klock, Lebon, Levacher, Mabrut, Marcellin, Maurice-Bokanowski, Morève, Penoy, Mme Poinso-Chapuis, MM. Quénard, Ramonet, Vals (Francis).

Suppléants. — MM. Aubame (de M. Maurice Lenormand), Ballanger (de M. Alphonse Denis), Conombo (de M. Nazi-Boni), Gaubert (de M. Charret), Marc Jacquet (de M. Chatenay), Mancey (de M. Sauer), Mlle Marzin (de M. Pronteau), MM. Mekki (de M. Bengana), Raffarin (de M. Plantevin), Mme Roca (de M. Alfred Costes), MM. Rosenblatt (de M. Chausson), Salah Menouar (de M. Caliot), Sourbet (de M. Paquet).

La commission des affaires économiques a nommé:

Président: M. Ramonet.

Vice-présidents: MM. Jarrosson, Catroux.

Secrétaires: M. Hugues (Joseph-André) (Seine), Mme Poinso-Chapuis.

Commission des affaires étrangères.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. Aumeran, Barrès, Beaumont (de), Billotte, Billoux, Bouhey (Jean), Chambrun (de), Chastellain, Coste-Floret (Alfred) (Haute-Garonne), Pierre Cot, Daladier (Edouard), Delbos (Yvon), Denis (André) (Dordogne), Faure (Edgar) (Jura), Faure (Maurice) (Lot), Fouchet, Gaborit, Gouin (Félix), Hettier de Boislambert, Jaquet (Gérard) (Seine), Le Bail, Lecanuet, Mayer (Daniel) (Seine), Menthon (de), Mitterrand, Moch (Jules), Mondon, Mutter (André), Naegelen (Marcel), Noël (Léon) (Yonne), Palewski (Gaston) (Seine), Raymond-Laurent, Rosenblatt, Schneiter, Vendroux, Verdier.

Suppléants. — MM. Aubame (de M. Aujoulat), Mouton (de M. Bonte), Mme Péri (de M. Cachin), MM. Lafay (de M. Devinat), Joubert (de M. de Moustier), Sourbet (de M. Pupat), Mme Guérin (de Mme Sportisse), M. Raffarin (de M. Yassor).

La commission des affaires étrangères a nommé:

Président: M. Faure (Edgar) (Jura).

Vice-présidents: MM. Raymond-Laurent, Mutter (André).

Secrétaires: MM. Mondon, Moustier (de).

Commission de l'agriculture.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. Aubin (Jean), Bapst, Baurens, Billat, Boscary-Monsservin, Bricout, Briot, Charpentier, Deloeuf, Garavel, Ihuel, Kauffmann, Laborbe, Lalle, Lambert (Lucien), Laurens (Robert), (Aveyron), Loustau, Lucas, Méhaignerie, Mouchet, Paul (Gabriel), Pelleray, Rochet (Waldeck), Saint-Cyr, Sesmaisons (de), Thomas (Alexandre) (Côtes-du-Nord), Tourtaud, Tremouilhe.

Suppléants. — M. Baudry d'Asson (de M. Becquet), M. Chabenat (de M. Bourdellès), M. Morève (de M. Cavelier), M. Bignon (de M. Deliaune), M. Emile Dubois (de M. Florand), M. Durroux (de Mme Laissac), M. Vals (de M. de La Noe), M. Seynat (de M. Pinvidic), M. Rincent (de M. Tanguy-Prigent), M. Krieger (de M. Ritzenthaler), M. Goudoux (de M. Tricart), M. Pierrebourg (de M. Verneuil).

La commission de l'agriculture a nommé:

Président: M. Lalle.

Vice-présidents: MM. Charpentier, Sesmaisons (de).

Secrétaires: Mme Laissac, M. Garavel.

Commission des boissons.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. Bapst, Baurens, Benoit (Alcide) (Marne), Castera, Commentry, Delbez, Delcos, Fabre, Garavel, Gau, Gourdon, Guille, Jean (Léon) (Hérault), Kuehn (René), Laplace, Lenormand (André), Liquard, Méhaignerie, Monin, Paternot, Quinson, Rey, Mme Roca, MM. Salvre (de), Seynat, Sourbet, Taillade, Tourné, Tremouilhe.

Suppléants. — M. Jean Aubin (de M. Ait Ali [Ahmed]), M. Bricout (de M. Deliaune), Mlle Dienesch (de M. Thibault), M. Durroux (de M. Conte), M. Garet (de M. Lalle), M. Jaubert (de M. Guichard), M. Robert Laurens (de M. Laborbe), M. Lefèvre (de M. Toublanc), M. Massot (de M. Verneuil), M. Nenon (de Mme Laissac), Mme Rabaté (de M. Zunino), M. Samson (de M. Renaud [Joseph]), M. Serafini (de M. Fouques-Duparc), M. Védrines (de M. Waldeck Rochet).

La commission des boissons a nommé:

Président: M. Monin.

Vice-présidents: MM. Paternot, Baurens.

Secrétaires: MM. Jean (Léon) (Hérault), Delbez.

Commission de l'intérieur.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. Ballanger (Robert) (Seine-et-Oise), Barrier, Bendjelloul, Ben Tounès, Camphin, Cartier (Gilbert) (Seine-et-Oise), Coirre, Coste-Floret (Alfred) (Haute-Garonne), Delmotte, Demusois, Durroux, Genton, Guthmuller, Hakiki, Jacquet (Michel) (Loire), Nenon, Provo, Quinson, Rabier, Ribère (Marcel) (Alger), Salah (Menouar), Salvre (de), Serafini, Small, Solinhac, Thomas (Eugène) (Nord), Valle (Jules), Véry (Emmanuel), Wagner.

Suppléants. — M. Dorey (de M. Fonlupt-Esperaber), M. Devemy (de M. Ben Aly Cherif), M. Paternot (de M. Jacques Chevallier), M. Seynat (de M. Haumesser), M. Kir (de M. Pantaloni), M. Chabenat (de M. Dezarnaulds), M. Bricout (de M. Tirolien), M. Delbez (de M. Quilici), M. Caillet (de M. Carlini), M. Levindrey (de M. Dejean), M. Saïd Mohamed Cheik (de M. Cadi), M. André Mercier (de M. d'Astier de La Vigerie), M. Rosenblatt (de Mme Grappe), Mme Rocca (de M. Cristofol), Mme Estachy (de Mme Sportisse).

La commission de l'intérieur a nommé:
Président: M. Wagner.
Vice-présidents: MM. Genton, Serafini.
Secrétaires: MM. Coste-Floret (Alfred) (Haute-Garonne), Véry (Emmanuel).

Commission de la justice et de législation.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. Bardon (André), Benbhamed (Mostefa), Chamant, Coudert, Depreux (Edouard), Duveau, Félice (de), Galy-Gasparrou, Gautier, Grimaud (Henri), Grimaud (Maurice) (Loire-Inférieure), Grousseaud, Isorni, Lacaze (Henri), Laforest, Maton, Michaud (Louis) (Vendée), Mignot, Minjoz, Montillot, Moro Giafferri (de), Ninine, Palewski (Jean-Paul) (Seine-et-Oise), Mme Rabaté, MM. Rolland, Sallard du Rivault, Valentino, Wasmer.

Suppléants. — M. Senghor (de M. Aujoulat), M. René Schmitt (de M. Briffod), M. Kauffmann (de M. Carlini), M. Castera (de M. Cherrier), M. Delmotte (de M. Defos du Rau), M. Fourvel (de M. Denis), M. Catrice (de M. Halbout), M. de Gracia (de M. Lefranc), M. Gaillemin (de M. Moatti), M. Duquesne (de M. Reille-Soult), Mme Lempereur (de M. Sissoko), M. Dommergue (de M. Tracol), M. Levacher (de M. Vigier).

La commission de la justice et de législation a nommé:
Président: M. Minjoz.
Vice-présidents: MM. Montillot, Duveau.
Secrétaires: MM. Coudert, Lacaze (Henri).

Commission de la marine marchande et des pêches.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. Aubame, Bignon, Bourdellès, Bouret (Henri), Cermolacce, Coudray, Dupuy (Marc), Estèbe, Fayet, Febvay, Félix-Tchicaya, Gaborit, Golvan, Goubert, Gracia (de), Gravoille, Guitton (Jean) (Loire-Inférieure), Henneguelle, Michaud (Louis) (Vendée), Monteil (André) (Finistère), Nigay, Ribère (Marcel) (Alger), Savale, Schmitt (René) (Manche), Sesmaisons (de), Signor, Small, Sourbet.

Suppléants. — MM. Ringeard (de M. Rousseau), Le Coutaller (de M. Capdeville), Mora (de M. Dassonville), Mancey (de M. Bissol), Triboulet (de M. Liquard), Jacquet (de M. Becquet), Catoire (de M. Siefridt), de Bénouville (de M. Tirolien), Nenan (de M. Reeb), Notebart (de M. Audegui), Bouhey (de M. Defferre).

La commission de la marine marchande et des pêches a nommé:
Président: M. Schmitt (René) (Manche).
Vice-présidents: MM. Michaud (Louis) (Vendée), Gaborit.
Secrétaires: MM. Aubame, Febvay.

Commission des pensions.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. Badie, Begouin, Bendjelloul, Berthet, Bignon, Devemy, Dicko (Hamadoun), Draveny, Forcinal, Mme Gabriel-Péri, M. Godin, Mme Guérin (Rose), MM. Guislain, Hakiki, Huel, Jean (Léon) (Hérault), Le Coutaller, Lefèvre (Raymond) (Ardennes), Mme de Lipkowski, MM. Mamba Sano, Mekki, Morève, Mouton, Nazi-Boni, Paternot, Peltre, Rosenblatt, Tourné, Valle (Jules).

Suppléants. — MM. Olmi (de M. Dixmier), Wasmer (de M. Ali Aïb), Taillade (de M. Mouchet), Dorey (de M. Hulin), Moisan (de M. Salvajon), Bapst (de M. Sanogo Sékou), Dagain (de M. Aubam), Goudon (de M. Pradeau), Mme Roca (de M. Casanova), MM. Seynat (de M. Bechir Sow), Diethelm (de M. Garnier), Sourbet (de M. Liautey), Garet (de M. Naroun), Cermolacce (de M. Cherrier).

La commission des pensions a nommé:
Président: M. Badie.
Vice-présidents: MM. Le Coutaller, Dixmier.
Secrétaires: MM. Manba Sano, Mekki.

Commission de la production industrielle.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. Aubin (Jean), Bénard (François), Bichet (Robert), Boisdé, Bouvier-O'Cottereau, Cassagne, Catoire, Chabenat, Chupin, Couston (Paul), Coutant (Robert), Deixonne, Desgranges, Mme Dusernois, MM. Elain, Furaud, Goudoux, Guichard, Kriegel (Alfred), Lacombe, Lapie (Pierre-Olivier), Le Sciellour, Linet, Mallez, Manceau (Bernard) (Maine-et-Loire), Mancey (André) (Pas-de-Calais), Montel (Eugène) (Haute-Garonne), Moynet, Peytel, Pierrebourg (de), Sallard du Rivault, Sibué, Sion, Valabrègue, Védrines, Zodi Ikhia.

Suppléants. — MM. Billat (de M. Martel), Chastellain (de M. Guichard), Garavel (de M. Aubry), Mora (de M. Muller), Morève (de M. Caliot).

La commission de la production industrielle a nommé:
Président: M. Couston (Paul).
Vice-présidents: MM. Sion, Moynet.
Secrétaires: MM. Pierrebourg (de), Desgranges.

Commission du suffrage universel, des lois constitutionnelles, du règlement et des pétitions.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. Ballanger (Robert) (Seine-et-Oise), Barrachin, Boscary-Monsservin, Bruyneel, Chamant, Chambrun (de), Defos du Rau, Delachenal, Delbez, Demusois, Duquesne, Fouchet, Gaillemin, Gaumont, Genton, Gosset, Grimaud (Henri), Grimaud (Maurice) (Loire-Inférieure), Guille, Mme Lefebvre (Francine) (Seine), MM. Legaret, Lejeune (Max), Maton, Mazuez (Pierre-Fernand), Mercier (André) (Oise), Mignot, Minjoz, Moisan, Moro Giafferri (de), Ouedraogo Mamadou, Prélot, Schaff, Valabrègue, Villon (Pierre), Wolff.

Suppléants. — MM. Billat (de M. Jacques Duclos), Brusset (de M. Dronne), Coutant (de M. Métayer), Dubois (de M. Brahimi), Durroux (de M. Dejean), Maurice Faure (de M. Baylet), Mekki (de M. Bengana), Monin (de M. de La Noë).

La commission du suffrage universel, des lois constitutionnelles, du règlement et des pétitions a nommé:
Président: M. Prélot.
Vice-présidents: MM. Defos du Rau, Delachenal.
Secrétaires: MM. Mazuez, Ouedraogo Mamadou.

Commission du travail et de la sécurité sociale.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. André (Adrien) (Vienne), Bernard, Besset, Boutbien, Camphin, Cochart, Colin (Yves) (Aisne), Coulon, Coutant (Robert), Deboudt (Lucien), Degoutte, Diethelm, Dubois, Duquesne, Fayet, Fouyet, Gaillemin, Mme Galicier, MM. Garet (Pierre), Gazier, Joubert, Mme Lefebvre (Francine) (Seine), MM. Levacher, Liautey (André), Linet, Mailhe, Meck, Musmeaux, Patinaud, Perrin, Renard (Adrien) (Aisne), Samson, Sion, Valentino, Viatte.

Suppléants. — MM. Bricourt (de M. Durbet), Mamba Sano (de M. Gueye Abbas), Robert Laurens (de M. Paquet), Mme Lempereur (de M. Arbeltier), MM. Darou (de M. Titeux), Moisan (de M. Bouxom), Lemaire (de M. Caillet).

La commission du travail et de la sécurité sociale a nommé:
Président: M. Meck.
Vice-présidents: MM. Coutant (Robert), Joubert.
Secrétaires: MM. Mailhe, Bernard.

Commission des immunités parlementaires.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. Boscary-Monsservin, Crouzier, Delcos, Delmotte, Félice (de), Flandin (Jean-Michel), Gaillemin, Godin, Gourdon, Grimaud (Henri), Lacaze (Henri), Mazuez (Pierre-Fernand), Montillot, Pierrard, Pronteau, Tourné.

Suppléants. — MM. Duveau (de M. Secrétain), Montalat (de M. Diallo), Rey (de M. Briffod).

La commission des immunités parlementaires a nommé:

Président: M. Mazuez (Pierre-Fernand).

Vice-président: M. Delmotte.

Secrétaire: M. Gaillemin.

Convocations de commissions.

La commission des boissons se réunira le vendredi 23 janvier 1953, à dix heures (local de la commission n° 232):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 1313) de M. Badie (emploi du carbonate de chaux);

La proposition de loi (n° 3260) de M. Sourbet (assainissement du marché du vin);

L'avis du Conseil de la République (n° 5077) sur la proposition de loi (n° 3917) de M. Paul Coste-Floret (art. 67 à 74 du code du vin);

La proposition de résolution (n° 4007) de M. Seynat (équilibre production-consommation);

La proposition de loi (n° 4719) de M. Fabre (art. 77 du code du vin);

La proposition de loi (n° 4806) de M. Seynat (art. 77 du code du vin);

La proposition de loi (n° 4866) de M. Conte (art. 38 et 278 du code du vin);

La proposition de loi (n° 4881) de M. Lanet (art. 79 du code du vin);

La proposition de loi (n° 5065) de M. Paul Coste-Floret (art. 79 du code du vin);

La proposition de loi (n° 5123) de M. Frédéric-Dupont (registre d'entrées et de sorties);

La proposition de loi (n° 5210) de M. Hénault (définition des caractéristiques du cidre).

II. — Nomination d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances (art. 26 du règlement).

La commission de la défense nationale se réunira le vendredi 23 janvier 1953, à dix heures et, éventuellement, à quinze heures (local de la commission n° 213):

I. — Désignation d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances.

II. — Désignation des membres appelés à participer aux travaux de la sous-commission de la commission des finances, chargée de suivre et de contrôler l'emploi des crédits affectés à la défense nationale.

III. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 4988) de M. Kuehn relative à l'attribution de la médaille des évadés;

La proposition de loi (n° 5004) de M. Prot tendant à permettre aux chefs de musique militaire d'accéder au grade de commandant;

La proposition de loi (n° 5006) de M. Villon tendant à accorder la gratuité des transports pour les permissions de fin d'année;

La proposition de loi (n° 5053) de M. Billat tendant à faire bénéficier les engagés par devancement d'appel des permissions exceptionnelles agricoles;

La proposition de résolution (n° 5099) de M. Frédéric-Dupont tendant à instituer une indemnité unique de déplacement pour le personnel de la gendarmerie.

La proposition de loi (n° 5162) de M. Minjoz concernant les canliniers militaires;

La proposition de loi (n° 5178) de M. Fonlupt-Esperaber relative à l'attribution de la médaille des évadés;

Le projet de loi (n° 5181) relatif à la prise de rang de certains militaires dans le premier grade d'officier auxquels ils ont accès;

La proposition de loi (n° 5216) de M. Frédéric-Dupont relative à la solde nette servant de base aux soldes de dégagement;

La proposition de résolution (n° 5231) de M. André Rey concernant le rappel à l'activité d'officiers et sous-officiers dégagés des cadres ayant appartenu officiellement à la Résistance;

La proposition de loi (n° 5246) de M. Ramarony concernant l'indemnité de détérioration des immeubles réquisitionnés.

IV. — Nomination de rapporteurs pour avis pour:

Le projet de loi (n° 4783) portant fixation du budget militaire des Etats associés, en remplacement de M. Pierre André;

La proposition de résolution (n° 4179) de M. Gravoille tendant à libérer au bout de douze mois les jeunes officiers de la marine marchande des classes 1947 à 1949 incorporés dans la marine nationale.

V. — Suite de l'examen du budget militaire pour l'exercice 1953:

Section Guerre (M. Bouvier O'Cottereau, rapporteur);

Articles de loi (M. Triboulet, rapporteur);

Budgets annexes des poudres et des essences (M. Maurellet, rapporteur);

Section Marine, articles réservés (M. Capdeville, rapporteur);

Section Air (M. Bouret, rapporteur).

La commission des finances se réunira le jeudi 22 janvier 1953, à dix heures trente (local de la commission des finances):

Additif à l'ordre du jour.

III. — Projet de loi relatif aux dépenses d'équipement des services civils pour l'exercice 1953 (Postes, télégraphes et téléphones, caisse nationale d'épargne). — M. Dagain, rapporteur.

La commission des finances se réunira le jeudi 22 janvier 1953, à dix-huit heures (local de la commission des finances):

Projet de loi: convention avec la Banque de France et quatrième lettre rectificative au projet de loi de finances. — M. le rapporteur général.

Audition de MM. René Mayer, président du conseil; Bourgès-Maunoury, ministre des finances; Jean Moreau, ministre du budget.

La commission de la justice et de législation se réunira le jeudi 22 janvier 1953, à dix heures (local de la commission n° 250):

Examen des propositions de loi (n°s 5247 et 5258) de M. Bapst et de M. Kalb tendant à modifier l'article 1er de la loi du 15 septembre 1948 sur la répression des crimes de guerre. — Nomination du rapporteur.

La commission de la marine marchande et des pêches se réunira le vendredi 23 janvier 1953, à onze heures (local de la commission n° 220):

Urgence pour la proposition de loi (n° 5308) de M. René Schmitt, tendant à réglementer l'accès en France des équipages de bateaux du commerce appartenant à certaines nationalités. — Nomination d'un rapporteur.

La sous-commission chargée de suivre et de contrôler d'une façon permanente l'emploi des crédits affectés à la défense nationale (art. 71 de la loi n° 47-520 du 21 mars 1947) se réunira le vendredi 23 janvier 1953, à onze heures (local du 5e bureau):

I. — Constitution du bureau.

II. — Programme de travail.

Réunions de commissions du jeudi 22 janvier 1953.

Commission de l'éducation nationale, à neuf heures trente. — Local n° 262.

Commission des finances, à dix heures trente et dix-huit heures. — Local de la commission.

Sous-commission des immunités parlementaires, à neuf heures trente. — Local n° 232.

Commission de justice et de législation, à dix heures. — Local n° 250.

Commission des moyens de communication et du tourisme, à neuf heures trente. — Local n° 211.

Commission de la reconstruction et des dommages de guerre, à onze heures. — Local n° 208.

Commission des territoires d'outre-mer, à onze heures. — Local n° 254.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

Année 1953

Ordre du jour du jeudi 22 janvier 1953.

A quinze heures trente. — Séance publique

1. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative à diverses dispositions d'ordre financier intéressant l'épargne. (N°s 568 et 635, année 1952. — M. Armengaud, rapporteur; et n° , année 1953. — Avis de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Marcel Molle, rapporteur.)

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953 (Travaux publics, transports et tourisme. — II. Aviation civile et commerciale). (Nos 559 et 622, année 1952. — M. Maurice Walker, rapporteur; et n° 619, année 1952. — Avis de la commission des moyens de communication, des transports et du tourisme. — M. René Dubois, rapporteur.)

Nomination de membres de commissions.

Dans sa séance du 21 janvier 1953, le Conseil de la République a nommé:

M. Delorme membre de la commission de comptabilité, en remplacement de M. Capelle.

M. Gravier membre de la commission de l'agriculture, en remplacement de M. David.

M. Brousse membre suppléant de la commission de l'agriculture, en remplacement de M. Ramette.

M. L'Huillier membre de la commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, en remplacement de M. Delorme.

MM. Primet et Ramette membres suppléants de la commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, en remplacement de MM. Peschaud et L'Huillier.

M. Dutoit membre de la commission de la famille, de la population et de la santé publique, en remplacement de M. L'Huillier.

M. David membre de la commission du travail et de la sécurité sociale, en remplacement de M. Dutoit.

COMMISSION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE CHARGÉE DE SUIVRE L'EXÉCUTION ET L'APPLICATION DU TRAITÉ DE COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

Ont été désignés pour faire partie de cette commission:

1° Par la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales: MM. Jacques Gadoin, Hoeffel;

2° Par la commission des affaires étrangères: MM. Biatarana, Pinton, Saller, Commin;

3° Par la commission de la défense nationale: M. de Maupeou;

4° Par la commission des finances: MM. Alric, Bousch, Coudé du Foresto;

5° Par la commission de la production industrielle: MM. Armengaud, Vanrullen.

Nominations de membres d'une sous-commission.

SOUS-COMMISSION CHARGÉE DE SUIVRE ET D'APPRÉCIER LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET DU PROGRAMME DE RELÈVEMENT EUROPÉEN

(Art. 3 de la loi n° 48-1787 du 25 novembre 1948.)

Ont été désignés pour faire partie de cette sous-commission:

1° Par la commission des finances: MM. Rogier, Saller, Maroger;

2° Par la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales: MM. Lemaire, Longchambon, Rochereau;

3° Par la commission des affaires étrangères: Mme Thome-Patenôtre, MM. Marius Moutet, Torrès (Henry);

4° Par la commission de la production industrielle: MM. Grégory, Piales;

5° Par la commission de l'agriculture: MM. André (Louis), Naveau;

6° Par la commission de la France d'outre-mer: MM. Grassard, Lagarrosse;

7° Par la commission des moyens de communication, des transports et du tourisme: MM. Boisrond, Pinton;

8° Par la commission du travail et de la sécurité sociale: M. Chastel;

9° Par la commission de la reconstruction et des dommages de guerre: M. Driant.

Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. d'Argenlieu (Philippe), Bardon-Damarzid, Clerc, Cordier (Henri), Durand (Charles), Durieux, Enjalbert, Jacques Gadoin, Gautier (Julien), Hoeffel, Koessler, Lemaire (Marcel), Méric, Monsarrat, Pauly, Raincourt (de), Rochereau, Tamzali (Abdennour), Villoutreys (de).

Suppléants. — MM. Brousse (Martial), Ignacio Pinto.

Délégué. — M. de Raincourt (par M. Patenôtre [François]).

Excusés. — MM. Longchambon, Naveau.

Commission des affaires étrangères.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. Benhabyles (Chérif), Biatarana, Boivin-Champeaux (Jean), Carcassonne, Chaintron, Chazette, Colonna, Commin (Pierre), Gros (Louis), Haïnon (Léo), Léonetti, Morel (Charles), Moutet (Marius), Petit (général), Pinton, Marcel Plaisant, Poher (Alain), Puaux, Saller, Tamzali (Abdennour), Mme Thome-Patenôtre (Jacqueline), M. Torrès (Henry).

Suppléants. — MM. de Maupeou, Muscatelli.

Délégué. — M. Boivin-Champeaux (par M. Pernot).

Excusés. — MM. Pezet, Réveillaud.

La commission des affaires étrangères a nommé:

Président: M. Marcel Plaisant.

Vice-présidents: MM. Ernest Pezet, Léonetti.

Secrétaires: MM. Colonna, Lelant.

Commission de l'agriculture.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. Louis (André), Brettes, Capelle, Claudius Delorme, Jean Durand, Hoeffel, Le Bot, Marcel Lemaire, Monsarrat, Naveau, Primet, de Raincourt.

Suppléant. — M. Houdet.

Excusés. — MM. Bels, Driant, Dulin, de Pontbriand.

Assistait, en outre, à la séance. — M. Coudé du Foresto (au titre de la commission des finances).

Commission des boissons.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. Benchiha Abdelkader, Bène (Jean), Brettes, Claparède, Dupic, Durand (Charles), Durand (Jean), de Geoffre, Laniel (René).

Excusés. — MM. Bernard (Georges), Gay (Etienne), Grégory.

Commission de la France d'outre-mer.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. Aubé (Robert), Boisrond, Castellani, Claireaux, Coupigny Dia (Mamadou), Durand-Réville, Gondjout, Grassard, Kalenzaga, Lagarrosse, Longuet, Motais de Narbonne, Okala (Charles), Razac, Rucart (Marc).

Suppléants. — MM. Bardon-Damarzid, Hassen Gouled, Léonetti, Ramampy, Symphor, Zafinsahova.

Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. Boivin-Champeaux (Jean), Geoffroy (Jean), Gilbert Jules, Molle (Marcel), Namy, Pernot (Georges).

Excusés. — MM. Carcassonne, Giacomoni, Jozeau-Marigné.

Commission de la marine et des pêches.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. Abel-Durand, Boudinot, Castellani, Claireaux, Estève, Gondjout, Houdet, Jaouen (Yves), Jézéquel, Lachèvre, Le Digabel, Razac.

Excusés. — MM. Denvers, Gay (Etienne), Vourc'h.

Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. Aubert, Bouquerel, Capelle, Chevallier (Paul), Dubois (René), Dutoit, Giauque, Houdet, Laingo (Ralijaona), de Menditte, Pinton.

Excusés. — MM. Bels, Brunhes (Julien), Kalenzaga.

Commission du travail et de la sécurité sociale.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. Abel-Durand, Boudinot, Chastel, de Chevigny, Dassaud, Montpied, Reynouard, Symphor, Tharradin, Zafimahova.

Suppléants. — MM. Claireaux, Gondjout, Landry.

Excusés. — MM. Baratgin, Boulangé (Marcel), Mme Devaud, MM. Méric, Minvielle, Ruin (François).

Convocation de commission.

La commission de coordination et de contrôle chargée de suivre l'exécution et l'application du traité de communauté européenne du charbon et de l'acier est convoquée pour se constituer le jeudi 22 janvier 1953, à dix heures (local n° 201).

Sous-commission chargée de suivre et de contrôler d'une façon permanente l'emploi des crédits de la défense nationale.

La sous-commission chargée de suivre et de contrôler d'une façon permanente l'emploi des crédits de la défense nationale a nommé:

Président: M. Boudet.

Vice-président: M. Pic.

Secrétaire: M. Alric.

Réunions de commissions du jeudi 22 janvier 1953.

Commission de communauté européenne « Charbon-acier », à dix heures. — Local n° 201.

Commission de l'intérieur, à dix heures. — Local n° 221.

Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à dix heures. — Local n° 207.

Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme, à onze heures. — Local n° 202.

Commission des pensions, à onze heures trente. — Local n° 217.

Commission de la production industrielle, à dix heures trente. — Local n° 274.

Commission de la reconstruction et des dommages de guerre, à dix heures trente. — Local n° 213.

INFORMATIONS
RELATIVES
A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE
ANNÉE 1953

Ordre du jour du jeudi 22 janvier 1953.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion de la proposition de M. Cortinchi et des membres du groupe d'action économique et sociale, tendant à inviter le Gouvernement à faire inscrire au programme F. I. D. E. S. 1951-1952 un crédit de 50 millions pour l'industrialisation de la production du karité au Soudan. (N°s 141, année 1951, 465, année 1952. — M. Schock, rapporteur. — Avis de la commission de l'agriculture, de l'élevage, des chasses, des pêches et des forêts. — M. Georges Monnet, rapporteur. — Avis de la commission des affaires économiques. — M. Schmitt, rapporteur.)

2. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Ranaivojonah, M. Joseph Dumas et Mme Francine Lefebvre, députés, tendant à instituer dans chacun des pays et territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer un code civil à l'usage des citoyens ayant conservé leur statut personnel. (N°s 258 et 264, année 1952. — M. Cornet, rapporteur.)

3. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi modifiant certaines dispositions du décret du 9 octobre 1913 et textes subséquents sur l'organisation et le fonctionnement des municipalités à Madagascar et déclarant ledit décret applicable au territoire des Comores. (N°s 321, année 1951 et 459, année 1952. — M. le général Legentilhomme, rapporteur.)

Commission de défense de l'Union française.

Séance du mercredi 21 janvier 1953.

Présents. — MM. Castex, Do Huu Thinh, Foccart, Fontanet, de Gouyon, Gulier, Lévy (Roger), Mme Moreau (Emilienne), MM. Schleiter, Schneider.

Excusés. — MM. Bazé, le colonel Bichon, Borrey, Buu Kinh, Darlan, Gaudart, Georget, Lachenal, Laurent-Eynac, le général Legentilhomme, Milhe-Poutingon, le contre-amiral Moullec, Nguyen Huu Thuan, Pann Yung, Piot, Raphaël-Leygues, Saïdou Djermakoye.

Suppléants. — M. Le Brun Kéris (de M. Max André), M. Roger Lévy (de M. Charles-Cros), Mme Emilienne Moreau (de M. Marguerite).

Assistait en outre à la séance. — M. Berthaud.

Convocation de commission.

La commission de politique générale se réunira le jeudi 22 janvier 1953, immédiatement après la séance publique (local n° 116):

Examen d'un projet de rapport pour avis fait par M. Kaouza sur une proposition de résolution (n° 121, année 1950) et plusieurs demandes d'avis (n°s 179, 211, 216, 248, année 1951) se rapportant au statut des chefs coutumiers en Afrique noire.

INFORMATIONS
RELATIVES
AU CONSEIL ECONOMIQUE
2e SESSION DU MOIS DE JANVIER 1953

Séances des 27 janvier 1953 et jours suivants.

A QUINZE HEURES

Ordre du jour.

1. — Projet de loi n° 4924 tendant à augmenter, par la perception de taxes sur la navigation intérieure, les dotations de l'Etat pour l'amélioration et l'entretien des voies navigables. — Rapport et projets d'avis présentés, au nom de la commission des transports, des postes, télégraphes et téléphones et du tourisme, par M. Lapeyre.

2. — Equipement agricole en Afrique du Nord. — Rapport et projet d'avis présentés, au nom de la commission de l'économie de l'Union française, par M. Lamy.

3. — Conjoncture outre-mer. — Rapports présentés par MM. Kruger, Guinaudeau, Paul Bernard, Tisserand, Lawrence, Espéret, et rapport général présenté par M. Bouruet-Aubertot, au nom de la commission de l'économie de l'Union française.

4. — Questions diverses.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministères des finances, du budget et des affaires économiques.

Avis aux importateurs et aux exportateurs.

Cinquante-sixième liste des personnes physiques et morales auxquelles l'agrément de commissionnaire en douane a été, soit accordé, soit retiré, en vertu des dispositions de l'article 87 du code des douanes.

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 janvier 1953, page 697:

B. — Personnes morales.

Au lieu de:

2955 (1) Société anonyme Société des brasseries réunies et entrepôts de Maxéville, Metz (2). — Metz (3) seulement pour les produits alimentant le trafic normal de l'entrepôt frigorifique,

Lire:

2955 (1) Société anonyme Société des brasseries réunies et entrepôts de Maxéville, Metz (2). — Nancy (3), seulement pour les produits alimentant le trafic normal de l'entrepôt frigorifique.

MINISTERES DES FINANCES, DU BUDGET ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

DIRECTION DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

Résultats de l'exercice 1952 au 30 novembre 1952.

(En millions de francs.)

Recettes	2.473.182
Dépenses	2.964.559
Excédent de dépenses	491.377

Etat de développement, par ministère, des dépenses budgétaires de l'exercice 1952.

BUDGET ORDINAIRE

DESIGNATION DES MINISTÈRES	MONTANT des dépenses.
I. — *Services civils.*	
Affaires étrangères	7.858
Commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes	2.348
Agriculture	21.001
Anciens combattants et victimes de la guerre	66.930
Finances et affaires économiques:	
Affaires économiques	23.666
Finances	520.910
Education nationale	189.162
France d'outre-mer	5.412
Intérieur	66.656
Justice	15.207
Haut commissariat de la République française en Sarre	1.264
Présidence du conseil:	
Service administratif de la présidence du conseil	5.276
Direction des Journaux officiels	629
Service de la défense nationale. — Secrétariat général permanent de la défense nationale	169
Services de documentation extérieure et contre-espionnage	752
Groupement des contrôles radioélectriques	552
Commissariat général au plan	96
Service de presse	1.606
A reporter	929.494

DESIGNATION DES MINISTÈRES	MONTANT des dépenses.
Report	929.494
Etats associés	6.513
Industrie et énergie	29.777
Reconstruction et urbanisme	11.475
Santé publique et population	46.652
Travail et sécurité sociale	21.335
Travaux publics, transports et tourisme:	
Service des travaux publics, transports et tourisme	140.019
Aviation civile et commerciale	10.965
Marine marchande	12.270
Total des dépenses des services civils	1.208.500
II. — *Dépenses militaires.*	
Défense nationale:	
Section commune	70.992
Air	70.392
Guerre	141.777
Marine	64.337
France d'outre-mer et Etats associés:	
Section commune	255
Etats associés	281.765
France d'outre-mer	33.051
Total des dépenses militaires	662.569
Total du budget ordinaire	1.871.069

DÉSIGNATION DES MINISTERES	MONTANT des dépenses.
RÉCONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT	
Services civils.	
Affaires étrangères. — Services des affaires étrangères.	5
Agriculture	10.981
Anciens combattants et victimes de la guerre	21
Education nationale	21.430
Finances et affaires économiques:	
Finances	1.480
Affaires économiques	5.600
France d'outre-mer	36.878
Industrie et énergie	4.079
Intérieur	4.681
Justice	80
Présidence du conseil:	
Services administratifs de la présidence du conseil	2.430
Direction des Journaux officiels	6
Groupement des contrôles radioélectriques	4
Reconstruction et urbanisme	2.008
Santé publique et population	876
Travail et sécurité sociale	39
Travaux publics et transports:	
Services des travaux publics et transports	21.907
Aviation civile et commerciale	6.023
Marine marchande	1.168
Total des services civils	119.696

DÉSIGNATION DES MINISTERES	MONTANT des dépenses.
Dépenses militaires.	
Défense nationale:	
Dépenses communes	10.557
Air	137.954
Guerre	105.735
Marine	53.129
Etats associés	3.110
France d'outre-mer	1.119
Total des dépenses militaires	311.904
Total des dépenses du budget de la reconstruction et de l'équipement	431.600
RÉPARATION DES DOMMAGES DE GUERRE ET INVESTISSEMENTS SOCIAUX	
Finances:	
Versements à la caisse autonome de la reconstruction	259.318
Autres opérations du ministère des finances	24.257
Marine marchande. — Reconstitution de la flotte de commerce et de pêche	30.014
Travaux publics et transports. — Reconstitution de la flotte rhénane	220
Finances:	
Versements du Trésor au fonds de modernisation et d'équipement	232.170
Prêts à des organismes d'habitation	46.198
Total des dépenses de réparation des dommages de guerre et investissements sociaux	592.177

RECAPITULATION DES DEPENSES

Budget ordinaire « Imputation définitive »	1.871.069
Reconstruction et équipement « Imputation définitive »	431.600
Réparation des dommages de guerre et investissements sociaux « Imputation définitive »	592.177
Total	2.894.846 (1)
Dépenses à imputer	82.741 (2)
Total général	2.977.587
A déduire: montant des virements bancaires ou postaux en cours d'exécution	13.028
Total général net	2.964.559

(1) Ce chiffre comprend les résultats comptables des dépenses effectuées dans la métropole et en Afrique du Nord ainsi que les derniers résultats comptables parvenus des autres territoires.
(2) Chiffres résultant d'évaluations statistiques.

Etat de développement des recettes budgétaires de l'exercice 1952 au 30 novembre 1952.

DÉSIGNATION	MONTANT des recettes.
§ 1er. — Impôts et monopoles.	
1° Produits des contributions directes et taxes assimilées	707.325
2° Produits de l'enregistrement	108.692
3° Produits du timbre	18.017
4° Produits de l'impôt sur les opérations de Bourse	3.446
5° Produits de l'impôt de solidarité nationale	1.037
6° Produits des douanes	205.233
7° Produits des contributions indirectes	50.149
8° Produits de la taxe sur le chiffre d'affaires	773.834
9° Produits de la taxe sur les transactions	196.899
10° Produits des taxes uniques	77.769
11° Produits du monopole des poudres à feu	4.175
Total du paragraphe 1er	2.143.576
§ 2. — Exploitations industrielles	17.336
§ 3. — Produits et revenus du domaine de l'Etat	14.772
§ 4. — Produits divers	134.885
Total des paragraphes 2, 3 et 4	166.993

DÉSIGNATION	MONTANT des recettes.
§ 5. — Ressources exceptionnelles.	
Produit du prélèvement exceptionnel et de l'emprunt libératoire de ce prélèvement institués par les lois nos 48-30 et 48-31 du 7 janvier 1948 et par les lois subséquentes	719
Intérêts et amortissement des prêts consentis en exécution de l'article 12 de la loi n° 48-466 du 31 mars 1948	22.472
Ressources affectées à la reconstitution de la flotte de commerce et de pêche et de la flotte rhénane	4.060
Recettes affectées à la caisse autonome de la reconstruction	5.229
Contre-valeur de l'aide consentie par le Gouvernement des Etats-Unis en application de l'accord du 29 juin 1948 (art. 4, § 6, alinéa *a*)	79.215
Contre-valeur de l'aide militaire accordée à la France par les Etats-Unis d'Amérique	11.207
Total des ressources exceptionnelles	122.904
Total	2.433.470

RECAPITULATION DES RECETTES DE L'EXERCICE 1952

Imputation définitive	2.433.470 (1)
Derniers renseignements complémentaires statistiques parvenus des territoires d'outre-mer	721
Recettes à imputer	35.315 (2)
Reversements de fonds sur les dépenses des ministères n'ayant pas encore donné lieu à annulation de dépenses	3.676
Total des recettes du budget	2.473.182

(1) Ce chiffre comprend les résultats comptables des recettes effectuées dans la métropole et en Afrique du Nord ainsi que les derniers résultats comptables parvenus des autres territoires.
(2) Chiffres résultant d'évaluations statistiques.

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance d'un poste de médecin des dispensaires antituberculeux de la Haute-Garonne.

Un poste de médecin à temps complet des dispensaires antituberculeux est actuellement vacant dans le département de la Haute-Garonne.

Les candidats doivent remplir les conditions fixées par le décret du 12 juin 1948 relatif au recrutement des médecins des services antituberculeux (médecins de sanatoriums publics, médecins à temps complet déjà en fonctions dans les dispensaires antituberculeux, médecins issus du concours de 1952).

Les candidats devront, avant le 8 février 1953, adresser leur demande, accompagnée d'un exposé de leurs titres, à la direction départementale de la santé de la Haute-Garonne, où ils pourront obtenir tous renseignements utiles.

Avis de concours sur titres pour le recrutement d'un pharmacien à l'hôpital de Saint-Gaudens.

Il est ouvert un concours sur titres pour le recrutement d'un pharmacien à l'hôpital de Saint-Gaudens.

Dépôt des dossiers jusqu'au 14 mars, à midi, à la direction départementale de la santé, à Toulouse, 9, rue des Trois-Banquets, où tous renseignements pourront être demandés.

A Paris, consulter l'affiche dans le hall du service central de la pharmacie, 18, rue de Tilsitt, Paris (17e).

Avis de vacance d'un poste de médecin inspecteur de la santé dans le département de la Loire-Inférieure.

Est envisagée la vacance d'un poste de médecin inspecteur de la santé dans le département de la Loire-Inférieure.

Peuvent seuls présenter leur candidature à ce poste les médecins du corps de l'inspection de la santé. Les intéressés sont priés de se faire connaître, dans un délai de trois semaines à compter du jour de la publication du présent avis, au 2e bureau de la direction de l'administration générale, du personnel et du budget, 7, rue de Tilsitt, Paris (17e).

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	20 janvier — Cours relevés après Bourse.	DEVISES	21 janvier 1953 — Cours relevés avant Bourse.	21 janvier 1953 — Cours cotés en Bourse.
349 95	.... ..	Etats-Unis (1 dollar)...	.... ..	349 95 .....
702 75	.... ..	Belgique (100 francs)..	.... ..	702 50 .....
360 80	.... ..	Canada (1 dollar).....	.... ..	360 80 .....
1213 50	.... ..	Portugal (100 escudos).	.... ..	1214 50 .....
8025 ..	.... ..	Suisse (100 francs)....	.... ..	8022 50 .....
163 70	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 francs Djib.)....	.... ..	....

ANNONCES

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris
COMPTE CHÈQUE POSTAL 1.014.00, PARIS
et dans ses succursales des départements.

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

25 novembre 1952. Déclaration à la préfecture de police. L'association Eglise évangélique libre de Paris-Luxembourg modifie ses statuts et change son titre, qui devient: **Eglise évangélique réformée de Paris-Luxembourg.** Siège social: 58, rue Madame, Paris.

16 décembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Rambouillet. **Vers la vie** transfère son siège social du 1, rue du Docteur-Jacquemaire-Clemenceau, Paris, à la propriété Le Logis, Saint-Lambert-des-Bois.

19 décembre 1952. Déclaration à la préfecture de police. La Fédération nationale des organismes d'autoconstruction change son titre, qui devient **Fédération nationale des cités coopératives ouvrières**, et transfère son siège social du 2, rue de Hanovre, Paris, au 10 *bis*, rue de Charenton, Paris.

22 décembre 1952. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Les Masques amateurs.** But: vulgarisation et étude de l'art théâtral. Siège social: 4, place de l'Eglise, Houilles.

22 décembre 1952. Déclaration à la préfecture de Vannes. **Les Venettes.** But: éducation physique et sportive des jeunes filles. Siège social: pensionnat Notre-Dame-du-Ménimur, Vannes.

22 décembre 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Amis de la nature de Roubaix-Centre.** But: faire connaître et aimer la nature; développer moralement et physiquement ses adhérents par la pratique des activités de plein air. Siège social: 73, boulevard de Belfort, Roubaix.

22 décembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer. **Amicale des anciens élèves et parents d'élèves du Château-d'Oléron.** But: défendre, patronner et faire aimer l'école laïque. Siège social: école publique de garçons du Château-d'Oléron.

22 décembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Club de dressage de chiens de défense.** But: dressage de chiens. Siège social: 9, rue Desseilligny, Bruay-en-Artois.

22 décembre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Club des Sans-Club.** But: encourager en France le tourisme et la gastronomie. Siège social: 20, rue Chauchat, Paris.

22 décembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Vienne. **Association du secteur VI des anciens combattants des forces françaises de l'intérieur et leurs amis.** But: défense des droits et intérêts des anciens combattants de la résistance et entr'aide aux familles des disparus. Siège social: 12, place de l'Hôtel-de-Ville, Vienne.

23 décembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Chinon. **Les Gais Lurons de Courcoué.** But: création, entretien et développement d'œuvres d'éducation populaire sous toutes les formes, écoles, patronages et œuvres postscolaires, bals. Siège social: salle des fêtes de Courcoué.

24 décembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Mayenne. **Union départementale des associations d'éducation populaire de la Mayenne.** But: défense en commun des intérêts généraux des associations adhérentes. Siège social: 7, rue de l'Ancien-Evêché, Laval.

24 décembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Mayenne. **Union départementale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre de la Mayenne.** But: défense en commun des intérêts généraux des associations adhérentes. Siège social: 7, rue de l'Ancien-Evêché, Laval.

26 décembre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Le Réveil des cheminots de Nanterre-la Garonne** (fanfare). But: développement de l'art musical. Siège social: 5, rue Noël-Pons, Nanterre.

27 décembre 1952. Déclaration à la préfecture de l'Oise. **Association de pêche et de pisciculture de Fontaine-Bonneleau.** But: concourir à la lutte contre le braconnage et la pollution des rivières; assurer le repeuplement des cours d'eau. Siège social: mairie de Fontaine-Bonneleau.

29 décembre 1952. Déclaration à la préfecture des Ardennes. **Les Deux Tours givetoises.** But: faire un fonds commun d'étude et de bonne volonté pour concourir au progrès et à la propagation des échecs; créer un centre de réunion et d'action pour l'organisation de matches, tournois intérieurs, interlycées et intercercles, séances de maîtres, abonnement aux journaux spéciaux, constitution d'une bibliothèque. Siège social: salle des réunions, place Carnot, Givet.